®
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
I.S.S.N. : 0758-2374
DLP 22 - 2 - 88011940

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX
ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 35 00 28 D
☎ 80.22.19.38
EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin nº 2 - 18 février 1988

COLZA
Charançons dela tige : *Début du vol, traitement avant le 25-26/02*
Cylindrosporiose : *Ne pas intervenir*

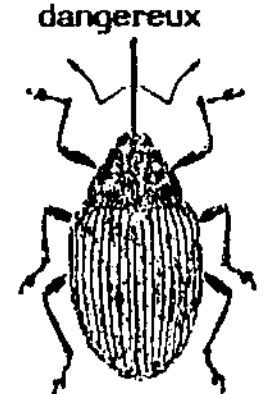
COLZA

La reprise de végétation (apparition de nouvelles feuilles au coeur) est nette dans tous les cas. Par contre le début d'élongation de la tige est moins fréquent et plus irrégulier selon les parcelles.

CHARANCON DE LA TIGE

► L'identification des insectes nécessite leur séchage (papier buvard, mouchoir en papier).

Le charançon de la tige du colza **dangereux**



Longueur : 2,6 à 4,0 mm
Couleur : gris foncé

*** pattes noires**

Le charançon de la tige du chou

2,5 à 3 mm (un peu plus petit)
gris clair
une tache blanche sur le dos
* bout des pattes roux

(* caractéristiques visibles à la loupe de poche)

Dégâts : Les piqûres de ponte faites sous le bourgeon terminal provoquent des torsions et éclatements de tige.

Pas de dégâts

► La période sensible du colza va de la reprise de végétation au stade "hauteur de la tige 20 cm".



C1 C2



D1



D2 "Tige 20 cm"

Les conditions d'intervention selon l'activité de l'insecte sont les suivantes :

soit, des captures répétées, même faibles en nombre,
soit, des captures importantes (quelques dizaines) en une seule fois,
soit, en présence d'une piqûre de ponte par pied en moyenne (comptage sur 25-50 pieds) cette observation est difficile à faire, mais elle peut compenser la mise en place tardive d'une cuvette.

P 47

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

SITUATION - PREVISION :

- Captures fréquentes, irrégulières selon les postes de piégeages. Elles sont parfois importantes (jusqu'à 60 captures) et réparties dans toutes les petites régions de Bourgogne et Franche-Comté.

- Elles ont surtout eu lieu les 15-16 février ; la période ensoleillée actuelle sera favorable à la poursuite du vol de charançons de la tige, si les températures maximales restent supérieures à 10°C.

PRECONISATIONS :

- Assurer la protection insecticide pour les 25-26 février : réaliser l'intervention plus ou moins rapidement selon l'évolution des conditions météorologiques : si le beau temps actuel persiste, le traitement insecticide n'est pas une priorité. Par contre le réaliser avant cette date, si un changement de temps est annoncé.

- En l'absence certaine de captures (cuvettes mises en place depuis le 15/02), ne pas envisager de traitement dans l'immédiat.

CYLINDROSPORIOSE

- Pratiquement pas de symptômes.

- Les traitements fongicides sont déconseillés dans l'immédiat ; sauf dans quelques rares cas particuliers où cette maladie est bien visible.

C E R E A L E S

Les conditions restent "poussantes". Les semis effectués à partir de novembre sont en cours de tallage plus ou moins avancé. Dans les semis de début octobre, voire ceux du 15 au 25 octobre, le redressement est assez fréquent tant en plateaux qu'en plaine. Le décollement de l'épi est parfois commencé pour les parcelles les plus avancées, ce qui risque d'entraîner des difficultés pour assurer au mieux les différentes opérations à faire à ce stade.

Régulateur : Rappelons que la bonne efficacité d'un raccourcisseur de type C3 ou C5 exige :

- blé au stade "épi à 1 cm",
- conditions poussantes au moment de l'application.

epi
1cm
tige
plateau de tallage

Le risque de verse est à apprécier en fonction de divers éléments : dose d'azote, densité de végétation, sensibilité variétale. . .

Les conditions climatiques qui auront cours durant cette seconde quinzaine de février seront déterminantes quant à la précocité d'apparition du stade "épi à 1 cm".

En tout état de cause, respecter la priorité : apport d'azote-désherbage (ou désherbage-apport d'azote en cas de forte infestation de graminées développées), puis régulateur éventuel.

A noter, en cas de conditions peu poussantes lors du stade "épi à 1 cm" (ou d'autres interventions prioritaires sur le régulateur à ce stade) la plus grande souplesse d'emploi apportée par le cycocel CL, appliquable jusqu'au stade 1 noeud.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DE L'OIGNON

Un traitement de sol avec l'un des insecticides suivants (dose en g. de m.a/ha) permet d'assurer la protection des jeunes cultures pendant au moins 2 mois.

bromophos-éthyl (Nexagan 40, Nexagan MG 5) : 5 400 g - *chlorfenvinphos* (Birlane G 10 S, Birlane CE 40): 5 000 g - *chlorpyriphos éthyl* (Dursban 5 G) : 3 000 g - *diazinon* (Umuter D, Basudine 10 G) : 8 000 g - *dichlofenthion* (Tri V.C. 13 granulés) : 6 000 g - *diéthion* (Rhodocide) : 6 000 g - *fonofos* (Dyfonate 5 G): 2 000 g - *carbofuran* en localisation (Curater, Curater G1) : 750 g.

POURRITURE BLANCHE

Dans les zones où cette maladie pose des problèmes, effectuer avant plantation ou semis, un enrobage des semences avec *iprodione* (Rovral) ou *vinchlozoline* (Ronilan) : 15 g de m.a pour 10 kilogrammes de bulbilles ou 1 kilogramme de graines.

* * *